



# Compte-rendu de séance du Conseil municipal du lundi 04 juin 2018

Mandature 2014 – 2020 \_ Séance numéro 42

## **Présents :**

*Mesdames :* AUDONNET Nadine, DORFIAC Danièle, GAVALLET Catherine, BÉNÉTEAU Josiane, ROUFFAUD Murielle

*Messieurs :* AUTHIER Emmanuel, JARRY Jean-Claude, MONTOUX Alain, SILLON Jérôme, VIOLET Philippe.

**Absents :** PÉRAUDEAU Nicolas, FOUET Antony, LÉONARD Emmanuel.

**Pouvoirs :** PÉRAUDEAU Nicolas à BÉNÉTEAU Josiane , FOUET Antony à SILLON Jérôme, LEONARD Emmanuel à GAVALLET Catherine

**Secrétaire de séance :** GAVALLET Catherine

*Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 20 h 30.*

En ouverture de séance, le Conseil approuve à l'unanimité les comptes rendu de la séance du 26 mars 2018.

## **1 - Intervention de Mme PECOT : changement de statuts**

Depuis le 1er mars 2018, Benoit et Béatrice PECOT se sont installés en tant que jeunes agriculteurs. Ils demandent le dégrèvement de foncier non bâti à hauteur de 50 %. Les 50 % restants sont pris en charge par l'état. Le conseil municipal se donne un temps de réflexion pour donner suite à ce dossier.

## **2 - Révision du loyer communal**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'augmentation du loyer communal selon l'indice de référence du quatrième trimestre 2017 soit une augmentation de 1,05 %.

## **3 - Devis du SDEG 16 pour un permis de construire**

Le SDEG 16 a adressé un projet de financement pour l'alimentation électrique d'une parcelle au Chapdeuil. Deux possibilités sont proposées : tranchée réalisée par la commune ou par le SDEG 16. Le conseil, avec 6 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, accepte la deuxième proposition.

## **4 - Proposition de motion pour une meilleure desserte TGV en Charente**

Le collectif « Maintien TGV et Gare de Ruffec : survie du territoire » propose de s'opposer à la diminution du nombre de TGV en Gare d'Angoulême et demande le retour des dessertes TGV en gare de Ruffec. Le conseil accepte la motion à l'unanimité.

## **5 - Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière**

Le projet modificatif de statuts concerne le rattachement de la commune de Barbezières au Syndicat. Vote à l'unanimité.

## **6 - Motion de soutien aux services de l'hôpital de Ruffec**

L'Association Soutiens en Urgence à la Vie de l'hôpital Bassin de RUFFEC a adressé une proposition de motion de soutien aux services de l'hôpital. Vote à l'unanimité.

## **7 - Décision modificative budget 2018 : changement des montants des dotations**

Les montants des dotations sont parus après le vote du budget. Sur les conseils de Mme LIZOT, trésorière, une décision modificative doit être prise afin de réajuster les chiffres sur le Budget Primitif 2018. Vote à l'unanimité.

## **8 - Proposition d'avancement de grade**

Mme le Maire propose le taux de 100 % pour l'avancement de grade d'agent de maîtrise principal et la création du poste. Vote : 10 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS

## **9 - Projet réouverture de la bibliothèque**

Plusieurs membres du conseil municipal souhaitent la réouverture de la bibliothèque. Par le biais du Contrat Territoire Lecture (CTL) qui met en réseau les différentes bibliothèques de la CDC Val de Charente ( Ruffec, Nanteuil en Vallée, Verteuil Sur Charente, Montjean, Paizay-Naudouin, Villefagnan, Courcôme), le projet pourrait bénéficier de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), du Département et de la Communauté de Communes.

## **10 - Cérémonie du 18 juin**

La cérémonie aura lieu à 17 h 30, au monument aux morts.

## **11 - Organisation des rythmes scolaires des écoles**

Deux rythmes sont proposés au sein de la Communauté de Communes Val de Charente : 4 jours pour les écoles de Bernac, Courcôme, la Faye et Verteuil sur Charente et 4 jours et demi pour le reste des écoles.

## **12 - Projet base de loisirs des Forges - Courrier FEEL NATURE**

M. LARGEAU présente dans son courrier sa nouvelle structure et ses nouveaux parcours dans les arbres.

## **13 - Questions diverses**

**Ambroisie** : c'est un fléau national et arrive sur notre secteur. C'est une plante très allergène, la prolifération constitue une menace pour la santé. Jean-Claude JARRY et Philippe VIOLET ont été nommés référents pour la commune.

**Feux de plein air** : un nouvel arrêté en date du 1er juin 2018 interdit tous feux de déchets ménagers.